

Annonces Légales

Arrêté R02-2025-12-31-00001

fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires
et légales pour l'année 2026 en Martinique

TRIBUNAUX

F133099

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DE LA PROCEDURE
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE N° RG 26/00040 - N°
Portalis DB3X-W-B7K-TI2JQ

Le 26 Mai 2026, le Tribunal judiciaire
de FORT DE FRANCE a prononcé l'ou-
verture d'une procédure de redressement
judiciaire à l'égard de :

L'ASSOCIATION FAVORISER L'IN-
CLUSION ET LE DEVELOPPEMENT
LOCAL

60 avenue Emile MAURICE
97233 SCHOELCHER
SIREN : 523 648 236

Activité : Insertion
Date de la Cessation des paiements :
26/11/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :
- la SELAS ATOUMO MJ, représentée
par Me Gérald COQUILLE, en qualité de
mandataire judiciaire

2 rue du bâtonnier Hector André - Croix
de Bellevue - 97200 FORT DE FRANCE
*administrateur judiciaire :

La SELARL DETROIT Représentée
par Me Charles-Henri CARBONI
4, Boulevard de Verdun 97200 Fort-de-
France

* commissaire de justice :
Maître Hélène MARTIN, Commissaire
de Justice
2 Avenue Emile Maurice - 97233
SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à dé-
poser dans les deux mois suivant la pré-
sente publication auprès du mandataire
judiciaire. Ce délai est augmenté de deux
mois pour les créanciers domiciliés hors
de la France métropolitaine.

F133098

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DE LA PROCEDURE
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 26/00038 - N° Portalis
DB3X-W-B7K-TI2JL

Le 26 Mai 2026, le Tribunal judiciaire
de FORT DE FRANCE a prononcé l'ou-
verture d'une procédure de redressement
judiciaire à l'égard de :

L'ASSOCIATION D'INCLUSION MAR-
TINQUAISE DE L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

QUARTIER CARABIN
97214 LE LORRAIN
SIREN : 898 588 777

Activité : Insertion par l'activité éco-
nomique
Date de la Cessation des paiements :
26/11/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :
SEQ CHAPTER \h \r 1SELAS
ATOUMO MJ, Représentée par Maître
Gérald COQUILLE, en qualité de
Mandataire Judiciaire

2 rue du bâtonnier Hector André - Croix
de Bellevue - 97200 FORT DE FRANCE

*administrateur judiciaire :
La SELARL DETROIT, Représentée
par Me Charles-Henri CARBONI en

qualité d'Administrateur Judiciaire
4 Bld de Verdun - 97200 FORT DE
FRANCE

* Commissaire de justice :
SEQ CHAPTER \h \r 1Maître Hélène
MARTIN, Commissaire de Justice,
Chargée d'inventaire
2 Avenue Emile Maurice - 97233
SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à dé-
poser dans les deux mois suivant la pré-
sente publication auprès du mandataire
judiciaire. Ce délai est augmenté de deux
mois pour les créanciers domiciliés hors
de la France métropolitaine.

F133097

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DE LA PROCEDURE
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 26/00021 - N°
Portalis DB3X-W-B7K-TIY5G

Le 28 Avril 2026, le Tribunal judiciaire
de FORT DE FRANCE a prononcé l'ou-
verture d'une procédure de redressement
judiciaire à l'égard de :

LA S.C.E.A. FERME WEST INDIES
N°572 Chemin Gina
Rivière Caleçon

97232 LE LAMENTIN
SIREN : 808 790 075

Activité : Elevage Ovins, maraîchage,
agritourisme
Date de la Cessation des paiements :
28/10/2024

* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :
LA SELAS ATOUMO MJ, représentée
par Me Gérald COQUILLE, en qualité de
mandataire judiciaire

2 rue du bâtonnier Hector André - Croix
de Bellevue - 97200 FORT DE FRANCE

*administrateur judiciaire :
LA SELARL AJILINK MARTINIQUE,
représentée par Me Leila VALLERAY, en

qualité d'administrateur judiciaire
141 Avenue Condorcet - 97200 FORT
DE FRANCE

*Commissaire de justice :
Maître Hélène MARTIN, Commissaire
de justice désignée en qualité de chargée
d'inventaire
2, Avenue Emile Maurice - 97233
SCHOELCHER

Les déclarations de créances sont à dé-
poser dans les deux mois suivant la pré-
sente publication auprès du mandataire
judiciaire. Ce délai est augmenté de deux
mois pour les créanciers domiciliés hors
de la France métropolitaine.

F133096

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE FORT DE FRANCE

EXTRAIT D'UN JUGEMENT
PRONONCANT L'OUVERTURE
DE LA PROCEDURE
DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

AFFAIRE : N° RG 26/00016 - N° Portalis
DB3X-W-B7K-TIYUE

Le 24 Mars 2026, le Tribunal judiciaire
de FORT DE FRANCE a prononcé l'ou-
verture d'une procédure de redressement
judiciaire à l'égard de :

L'ASSOCIATION BEL ZWEL
Rue de la Cocoteraie
97230 SAINTE-MARIE

SIREN 443615000
Activité : Hébergement social pour
enfants en difficultés

Date de la Cessation des paiements :
01/01/2026
* juge commissaire titulaire : Monsieur
Sébastien CARPENTIER, Juge au TJ de
FORT DE FRANCE

* mandataire judiciaire :
La SELARL MONTRAVERS YANG-
TING, Représentée par Me Marie-Hélène
MONTRAVERS, en qualité de mandataire
judiciaire

6 Rue des Arums - Anse Miton - 97229
TROIS-ILETS

*administrateur judiciaire :
LA SELARL AJILINK MARTINIQUE,
Représentée par Me Leila VALLERAY en
qualité d'Administrateur Judiciaire, avec
une mission d'assistance

141 Avenue Condorcet - 97200 FORT
DE FRANCE

*commissaire de justice :
Madame Isabelle PELAGE,
Commissaire de Justice, chargée d'inven-
taire

Chemin Hortensia - Quartier Mangot
Vulcin
97232 LE LAMENTIN

Les déclarations de créances sont à dé-
poser dans les deux mois suivant la pré-
sente publication auprès du mandataire
judiciaire. Ce délai est augmenté de deux
mois pour les créanciers domiciliés hors
de la France métropolitaine.

Une annonce légale à publier en Martinique ?

Simple - Facile - Paiement sécurisé

Votre attestation dans votre boîte mail immédiatement

24 H / 24 ; 7 Jours / 7

www.lelegis.fr